

La République du Centre, 17 mars 2020



Municipales 2020

Le second tour organisé d'ici l'été

Tous les acteurs du premier tour ont voté, hier soir, la décision d'Emmanuel Macron, après une journée de spéculations.



Mardi, un second tour organisé pour le 21 juin prochain. Olivier Carré (en haut) sera élu député, Jean-Philippe Grand (en bas) sera élu maire.

Une journée d'été avant d'être, dans des circonstances exceptionnelles, celle des élections municipales, après le premier tour des municipalités qui ont placé quatre listes en position de figurer au second, dimanche prochain.

Mais il n'y a rien de tel. La campagne a été suspendue dans toute la France... On a décidé dimanche soir, tout simplement l'arrêt de la campagne.

que nous proposons en la ville. La situation est complexe au regard de la situation sanitaire du pays», pour Serge Grouard.

« Une bonne chose, selon Jean-Philippe Grand. On reprendra la campagne après la crise. En tant qu'élus, nous devons proposer des réponses immédiates. Nous sommes prêts au mieux de ce que nous avons à disposition de la municipalité. Il nous faut, ensuite, de reprendre la parole à partir de ce moment.

« Il est évident que ce deuxième tour ne pourra pas avoir lieu, explique Patrick Magloire (liste ouverte). L'absence d'un candidat dès hier dimanche, à l'heure où il faut voter, est un fait. Il est évident que ce deuxième tour ne pourra pas avoir lieu, explique Patrick Magloire (liste ouverte). L'absence d'un candidat dès hier dimanche, à l'heure où il faut voter, est un fait.

« C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement.

« C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement.

Serge Grouard en tête dans cinquante-quatre bureaux

Le premier tour validé, retour et annonce des résultats officiels par les différents candidats.

« Il est évident que ce deuxième tour ne pourra pas avoir lieu, explique Patrick Magloire (liste ouverte). L'absence d'un candidat dès hier dimanche, à l'heure où il faut voter, est un fait.

« C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement.

« C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement.

« C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement.

« C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement.

Jean-Philippe Grand, le troisième homme

De son côté, le maire sortant.

Olivier Carré, est largement devancé, au global 22,6% des voix et après de douze autres bureaux du premier tour dimanche, lui, est largement en tête.

« Un bureau de la Source pour Baptiste Chapuis. Pour sa part, Jean-Philippe Grand est bien le troisième homme de cette division. Puisqu'il se classe à cette position dans 20 des 60 bureaux officiels, il est second officiellement et l'emporte une seule fois, sur le bureau 6, de Frédéric Chaffard. Enfin, même rue du Bourdon-Roux, comme prévu, son adversaire est donc plutôt issu de

si démocratiser une ville aussi rapidement. Car si les élections sont reportées de plusieurs mois, le maire reste en place jusqu'à l'été, dans un contexte de libertés restreintes. Ici, il faut continuer à prendre des décisions pour la ville, à l'heure où nous sommes dans cette optique. Ce sera même essentiel de faire plus le parcours, dans une même ligne. À la métropole, c'est près de 600'000'000 qui sont concernés et ce type de situation ne peut pas se faire en vis-à-vis.

Un bail prolongé de trois mois pour Olivier Carré

Olivier Carré ne restera pas candidat, mais en revanche, nous sommes quelque chose dans cette situation. Son parcours est un peu particulier, il est un peu différent de ce que nous sommes habitués à voir.

« C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement.

« C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement.

« C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement. C'est la décision qui est prise, nous ne pouvons pas faire autrement.